

L'ACCUEIL à la Préfecture de la Charente-Maritime



VOUS SOUHAITEZ EFFECTUER DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES :

Telles que : titre de séjour des étrangers
(sur rendez-vous uniquement),
greffe des associations de l'arrondissement
de La Rochelle, point d'accès numérique, etc.



Rejoignez l'**accueil du public**, à la
CITÉ ADMINISTRATIVE DUPERRÉ

Accueil du public à la **CITÉ ADMINISTRATIVE DUPERRÉ**



5, Place des Cordeliers
17000 La Rochelle



Du lundi au vendredi
De 8H30 à 12H15 et 13H30 à 17H
(Sauf le vendredi 16H)

- À 17 min. à pied
- Bus n° 1 et 2 à partir de la place de Verdun
ou le bus n° 6 Banque de France
- Parking sur place & accès PMR



VOUS AVEZ RENDEZ-VOUS :

Avec le corps préfectoral, pour une réunion,
pour un entretien, etc.



**Vous êtes au
36, RUE RÉAUMUR**



**Appelez l'organisateur de votre
rendez-vous ou sonnez
à l'interphone pour joindre
le standard**



**Pour un colis, adressez-vous ici :
au 36, Rue Réaumur**



- Standard téléphonique :
05 46 27 43 00
- Pour toute remarque ou suggestion,
rendez-vous dans la rubrique « *Contactez-nous* »
de notre site internet :
charente-maritime.gouv.fr